



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21138574***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**17 NOV. 2021**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0418 728 511****Nom**(en entier) : **GROUPE B.C.L.**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **chaussée de Liège 205 - 5100 Jambes****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2021

Les Actionnaires décident, par vote unanime, de renouveler le mandat d'administrateur des personnes suivantes pour une période de six ans prenant cours le 28 mai 2021 et venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale annuelle de 2027 :

- La SA COFINPAR, représentée par son administrateur, la SRL COFINPAR, elle-même représentée par son administratrice, Madame Laurence CALOZET ; et

- La SA DAULIN, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Laurent COLLIN.

DAULIN SA, administrateur, représentée par Laurent Collin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).